

La Vie Avesnoise

119

Le magazine

d'Avesnes-les-Aubert

Une information de proximité à domicile !

Juillet - Août



Inauguration
du Parking Sadi Carnot
le 27 juin 2025.

Sommaire

Clin D'oeil

P. 4 : TRAVAUX

- Eglise Saint-Rémi
- Bienvenue à Eric Munoz, nouveau responsable des Services Techniques

P. 5 : SÉCURITÉ

- Une police municipale au service de la population
- Gendarmerie

P. 6 : SANTÉ

- Prévention et protection des plus jeunes

SERVICE

- Inscription au Portail Famille

P. 7 : JEUNESSE

- Fête des écoles
- ALSH de Juillet
- Bourses communales pour les collégiens et les lycéens

P. 8-9 : DOSSIER

- On prend de la hauteur

P. 10 : HABITATS INCLUSIFS

- Le projet d'habitat inclusif prend forme

P. 10 : ASSOCIATION

- Secours Populaire français, Artisans de la solidarité

P. 12-13 : EN IMAGES

P. 14 : INFOS

P. 15 : NOUVEAUTÉS



Le 11 mai, la Salle des Fêtes a résonné de rires et de bonne humeur grâce au spectacle « Le droit au bonheur » d'Olivier de Benoist !

Un moment exceptionnel que tout le monde a apprécié, entre humour décapant et complicité avec le public.

Olivier De Benoist a su créer une véritable proximité, prenant le temps après le spectacle de partager un moment avec les spectateurs : photos, autographes, sourires... Un artiste généreux, à l'image de cette belle soirée.

Il a d'ailleurs confié avoir beaucoup aimé l'ambiance chaleureuse.

La Municipalité tient également à remercier le Comité des fêtes pour son précieux travail d'encadrement : de la mise en place de la salle à l'accueil du public, en passant par le placement et la gestion de la buvette.



CHANGEMENT D'HORAIRE MAIRIE DU 1^{ER} JUILLET AU 30 AOÛT

Du lundi au vendredi : 8^H-12^H30

La mairie reste joignable tous les jours jusque 16H.

M. le Maire assure ses permanences le vendredi de 14H30 à 16H.

Tél : 03.27.82.29.19 - Mail : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr

f Mairie d'Avesnes-les-Aubert

La Vie Avesnoise - Magazine bimestriel d'informations municipales • Mairie - 3 rue Camélinat - 59129 Avesnes-les-Aubert • **Directeur de publication** : M. Laurent Maillard • **Conception, Rédaction, photos** : Service Communication de la Ville d'Avesnes-les-Aubert • **Impression** : Imprimerie Balder-Sensey - Rue de Bertry - Maurois - 59980 - 03.27.85.11.00 • **Diffusion** : 1700 exemplaires • **Dépôt légal** : 2^{ème} trimestre 2014 • ISSN 2492-4326



Agenda

Tous les 1^{ers} jeudis du mois

BUS FRANCE SERVICES
9H30 - 13H et 14H - 16H,
Place Jean Moulin. (Sur rendez-vous au 03.59.73.18.30).

Tous les mardis matin

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES
De 8H30 à 12H en mairie.

JUILLET

06/07 MARCHÉ

Sur la place de la République, le marché vous propose des produits de saison de 8H à 12H.

13/07 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rendez-vous Parc Alamo à 21H.
22H, départ du cortège.

FEU D'ARTIFICE

23H.

14/07 RÉVEIL EN FANFARE

Dès 5H du matin par l'Harmonie Batterie Municipale.

JEUX POPULAIRES

De 15H à 17H sur la Place de la République, organisés par le Comité des Fêtes. Avant les épreuves de l'après-midi, viens t'entraîner de 10H à 12H sur les structures gonflables.

18^{au}22/07 FÊTE COMMUNALE

Retrouvez les attractions foraines sur la Place de la République.

18/07 BROCANTE SEMI-NOCTURNE

De 16H à 22H en centre-ville, organisée par l'association « Y s'ront toudis là ».

20/07 CONCOURS DE BILLON

9H, dans le local des Billonneux Avesnois, derrière la Mairie.

CONCOURS DE DÉGUISEMENTS

Dès 15H, retrouvez le stand maquillage et le défilé avec le concours de déguisements, organisé par le Comité des Fêtes.

28/07 PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

M. Codron, conseiller France Rénov' du Cambrésis vous reçoit en mairie sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

AOÛT

03/08 MARCHÉ

Sur la place de la République, le marché vous propose des produits de saison de 8H à 12H.

25/08 PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

M. Codron, conseiller France Rénov' du Cambrésis vous reçoit en mairie sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

SEPTEMBRE

06/09 FORUM DES ASSOCIATIONS

Retrouvez l'ensemble des associations avesnoises, à la salle des sports du Collège Paul Langevin, de 14H à 18H. Toutes les infos à venir ultérieurement.
Retenez cette date !



Etat civil

MARIAGE. Ils se sont unis

YVANO Christian & STOLLE Ingrid, le 3 mai
DELHAYE Clément & LORRIAUX Sonia, le 3 mai
JOFFROY David & ROMÉRO Stéphanie, le 10 mai
BURGE Romain & TAINE Cindy, le 14 juin
CHRETIEN Thomas & DELMOTTE Bérénice, le 14 juin

NAISSANCES. Elles ont vu le jour

TOURET Siloé, le 14 avril
HAGARD Zélie, le 25 avril
BRICOUT Mylan, le 29 mai

DÉCÈS. Ils vont nous manquer

SANTER Bruno, 54 ans
MERESSE Michel, 73 ans
MONIEZ-HERBIN Christianne, 90 ans
DEPLANCKE Elodie, 43 ans
BECART-DRUESNES Bernadette, 64 ans
DUBOIS Damien, 43 ans
DHAUSSY Jackie, 75 ans
BECART Thierry, 67 ans

EGLISE SAINT-REMI

Des travaux de rénovation de notre église auront lieu à partir de mi-septembre.

Comme vous le savez à la suite du sinistre survenu en fin d'année : plusieurs chutes de plâtre ont été constatées, représentant un risque pour la sécurité des paroissiens.

Les procédures administratives, indispensables pour l'obtention des indemnisations, ont malheureusement prolongé les délais de démarrage du chantier. Nous avons maintenant reçu l'accord nécessaire pour engager les réparations.

Les travaux comprendront notamment l'intervention d'un staffeur professionnel chargé de restaurer les éléments en plâtre abîmés tout en respectant l'architecture et le style de notre église. La durée estimée du chantier est de 3 semaines.

Les abords de l'église pourront être momentanément inaccessibles durant la durée du chantier. La municipalité remercie par avance les riverains et les visiteurs pour leur compréhension face à ces éventuelles gênes temporaires.

Ces travaux témoignent de l'attachement de la commune à la valorisation et à la conservation de son patrimoine historique.

Le coût total des travaux intérieur est estimé à 25 198 euros TTC, une partie sera pris en charge par notre assurance.

Des travaux d'entretien seront également engagés sur la toiture de l'église : grattage, nettoyage, curage des gouttières et chéneaux, ainsi que remplacement d'ardoises fissurées et cassées.

Cette intervention s'inscrit dans une démarche de préservation du bâtiment, afin d'éviter toute infiltration susceptible de fragiliser la structure.



BIENVENUE À ERIC MUNOZ, LE NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



Arrivé le 1^{er} juillet, Eric Munoz a pris ses fonctions en tant que Responsable des services techniques.

Fort d'une solide expérience dans la gestion des infrastructures publiques et l'optimisation des services techniques, Eric est prêt à relever les défis qui se présentent et à apporter sa vision innovante pour améliorer le quotidien des Avesnois(e)s.

De la gestion des bâtiments communaux à l'entretien des voiries, il aura également la mission essentielle de veiller à la bonne marche de tous les équipements municipaux.

Avec 31 ans d'expérience dans une collectivité territoriale, en tant que chargé d'opération voirie et espace public, son arrivée va renforcer l'efficacité des services techniques et ainsi apporter des solutions concrètes aux besoins grandissants de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle aventure.

UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DE LA POPULATION

Dans le cadre de nos efforts constants pour améliorer la sécurité et le bien-être de notre belle ville, nous souhaitons mettre à l'honneur l'action de notre policier municipal.

Depuis son arrivée au sein de notre commune, il a su se distinguer par son engagement et son professionnalisme. Grâce à sa présence régulière sur le terrain, il a instauré un climat de confiance avec les habitants et n'hésite jamais à échanger, renforçant ainsi le lien avec la population. Son rôle ne se limite pas seulement à appliquer la loi, mais il incarne également un esprit de proximité et d'écoute.

En collaborant étroitement avec les Avesnois, il a mis en place des patrouilles de prévention qui ont contribué à apaiser les tensions et à rassurer la population. Ses actions quotidiennes témoignent d'un dévouement exemplaire. Au-delà des interventions qui lui incombent, son approche humaine et empathique fait qu'il est devenu un véritable pilier dans notre commune.

Des verbalisations ?????!!

Nous entendons des Avesnois se plaindre de verbalisations. Au delà de ses multiples actions de prévention, notre policier municipal est parfois amené à verbaliser certains comportements nuisibles à l'intérêt collectif (stationnements gênants, ligne jaune, non respect de Stop, divagation d'animaux dangereux, mécanique sur la voie publique...). Chaque infraction verbalisée est caractérisée par une photo de la situation envoyée à un Officier de Police Judiciaire et justifiant sa légitimité.

En choisissant de respecter les règles, vous contribuez à rendre notre espace public plus sécurisé et agréable pour tous. Alors, Ensemble, continuons de bâtir une ville accueillante !



GENDARMERIE

Une réunion constructive s'est tenue entre les représentants de la Gendarmerie et la Municipalité, visant à renforcer la collaboration et à aborder différents enjeux de sécurité au sein de la commune. Plusieurs sujets essentiels ont été discutés lors de cette rencontre.

Les questions des incivilités, du vandalisme, des violences intrafamiliales et de la sécurité routière ont été au cœur des débats.

Cette réunion a renforcé les liens entre la Gendarmerie et la Municipalité, en établissant un cadre de coopération pour faire face aux défis liés à la sécurité et à la qualité de vie des citoyens.

La Municipalité s'est engagée à mener, en collaboration avec nos militaires, des actions de prévention et de sensibilisation auprès de nos jeunes et de nos seniors.

De plus, une réflexion sur le dispositif « Citoyens Vigilants », animée conjointement par la Mairie et la Gendarmerie, sera prochainement menée afin de faciliter le travail de la Gendarmerie dans la lutte contre la délinquance.

Ces actions concrètes qui seront mises en œuvre dans les mois à venir s'annoncent prometteuses pour assurer un environnement serein et sécurisant pour tous.





Prévention et protection des plus jeunes

Depuis le samedi 27 juin 2025, un nouveau décret est paru, relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du tabagisme. Ce décret vient modifier le Code de la santé publique en instaurant notamment des espaces ou abords d'équipements publics où il sera interdit de fumer à compter du 1^{er} juillet 2025.

Cette mesure vise à renforcer la lutte contre la consommation de tabac qui touche de plus en plus de jeunes.

Cette action de prévention, la commune d'Avesnes-les-Aubert l'avait déjà instaurée aux abords des écoles et des services périscolaires en novembre 2022.

Elle faisait ainsi partie des 1600 communes en France à créer des espaces sans tabac dans le cadre d'une démarche volontariste et en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Concrètement, à partir du 1^{er} juillet, il sera interdit de fumer près des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire, près des lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs, aux abords des bibliothèques, dans les enceintes sportives, au niveau des parcs et jardins et des abribus et des plages.

À noter que le décret « toute infraction pourra être sanctionnée par une contravention de quatrième classe, soit une amende forfaitaire de 135€, pouvant aller jusqu'à 750€ ».

TABAC

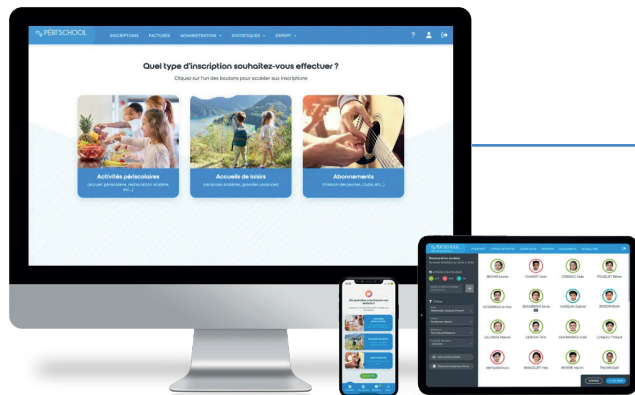
Service

Rappel - mise en place d'un Portail famille à la rentrée prochaine Les inscriptions sont ouvertes, ne tardez pas !

À partir de la rentrée 2025, pour accéder aux services enfance et jeunesse (restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs), vous devrez désormais créer un compte Famille sur une plateforme dédiée. Y seront réalisés le dépôt du dossier administratif, les inscriptions aux différents services et les règlements.

Pour démarrer votre dossier d'inscription, c'est très simple :

Rendez-vous à l'adresse mail suivante



<https://avesnes-les-aubert.myperischool.fr>

Code d'accès qui vous sera demandé à l'inscription :

AV35N35



Le Service Enfance et Jeunesse sera ouvert à compter du 25 août (horaires : 9H-12H et 12H45-16H45).
Il sera disponible pour répondre à vos éventuelles questions.

Jeunesse

FÊTE DES ÉCOLES

La fête des écoles est toujours un moment important dans la vie d'un élève. Les danses clôturent une année de travail et récompensent les chères petites têtes blondes. Ce moment festif qui prépare aux grandes vacances ne serait pas réalisable sans l'engagement des Professeurs et des membres de l'Association des Parents d'Elèves. Toute l'année, ils interviennent dans la vie des enfants en proposant des activités et des événements qui rythment le planning scolaire.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE DE JUILLET

Les années s'enchaînent mais ne se ressemblent pas toujours. L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de juillet 2025 accueille pour la première fois une section ados.

Victimes de leur succès, les encadrants ont vite clôturé les inscriptions et ce ne sont pas moins de 210 enfants, de 3 à 15 ans, dont 24 ados, qui vont pouvoir profiter d'activités aussi diverses que variées, du 7 au 25 juillet.

Cette année cap sur « Citoyens de demain ». Tout au long du séjour les enfants seront responsabilisés sur les bonnes manières à adopter pour devenir un citoyen exemplaire. Des petits gestes aux grandes actions, chacun à son rythme et selon son âge, sera sollicité et investi de différentes missions. Le tout dans une ambiance festive et décontractée. Après tout ce sont les vacances !



← Une équipe d'animateurs, motivée et préparée.

BOURSES COMMUNALES POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS



L'éducation est une pierre angulaire du développement personnel et collectif.

Dans ce cadre, l'attribution des bourses communales après la réussite aux examens représente un dispositif essentiel pour notre Municipalité. C'est l'occasion pour la communauté de reconnaître et de récompenser cet effort, de valoriser l'engagement des jeunes Avesnois et de participer à créer une culture de l'excellence où chaque réussite est célébrée et encouragée.

En soutenant les élèves brillants par le biais de bourses communales, notre collectivité non seulement préserve l'avenir éducatif de ses enfants, mais elle pose également les fondations d'une société éclairée, dynamique et inclusive.

Ainsi, si tu as obtenu ton brevet des collèges ou ton baccalauréat et que tu continues tes études, une bourse communale d'un montant de 50€ (brevet) ou 150€ (baccalauréat) peut t'être accordée sans condition de ressources. Merci de te présenter à l'accueil de la Mairie avant le 15 octobre 2025.

Dossier

2021

Travaux d'aménagement On prend de la hauteur !



2025

La future Résidence Rosa Parks. La première pierre fut posée en juillet 2024.



Les parkings reliant la rue Sadi Carnot et la rue Louise Michel ont été inaugurés le 27 juin dernier.



Le Parc Alamo est aujourd'hui un espace de détente arboré qui favorise les sorties en famille, avec sa plaine de jeux, ses tables de pique-nique et son terrain de pétanque.





Habitat inclusif

Le projet d'habitat inclusif prend forme

**10 logements disponibles pour les personnes reconnues en situation de handicap au premier semestre 2026.
Qui accompagne ? Où se renseigner ? On vous dit tout !**

Depuis 2021, la commune d'Avesnes-les-Aubert porte un projet d'habitat inclusif avec le bailleur CLESENCE. Au total ce sont 56 logements locatifs : 26 logements familiaux T2, T3, T4, 20 logements seniors et 10 logements pour personnes en situation de handicap.

Ces 10 logements de la future résidence Rosa Parks sont spécifiquement aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap qui ont la possibilité et le souhait de vivre de manière autonome dans un logement ordinaire tout en partageant un projet de vie sociale commun, au sein de la résidence et en inclusion dans la cité. Ils bénéficient d'un environnement sécurisant.

Ce projet est porté par l'association APAJH, une association au service de toutes les personnes en situation de handicap. Après le Cateau-Cambrésis, puis Caudry, Avesnes-les-Aubert sera la 3^{ème} commune du Cambrésis à bénéficier des services de l'association APAJH qui travaillera de concert avec le bailleur CLESENCE sur l'attribution des logements et l'accompagnement des locataires.

Dans le cadre national fixé par la CNSA, et sous l'égide du département du Nord, l'Aide à la Vie Partagée (AVP) permet au porteur de projet de missionner une professionnelle pour garantir l'animation, la coordination et la régulation du Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP) de l'habitat inclusif.



Le rôle de l'association APAJH dans le projet :

INFORMER les personnes souhaitant disposer d'un logement inclusif de la résidence Rosa Parks sur les modalités, les caractéristiques du logement, les services présents sur la commune, etc...

ORIENTER les futurs locataires afin qu'ils puissent bien vivre cette vie en autonomie (organisation d'activités, partage d'informations, résolution des problématiques rencontrées...)

La résidence Rosa Parks ouvrira ses portes au cours du premier semestre 2026.

Les familles et les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès de l'APAJH à l'adresse mail suivante : habitatinclusif@apajhnord.fr ou au 06.73.36.22.75.

Les 10 logements inclusifs concernent uniquement les personnes reconnues en situation de handicap.

Un rendez-vous personnalisé sera alors proposé. Les renseignements peuvent également être pris à la Mairie d'Avesnes-les-Aubert.

À NOTER !

Pour les autres logements locatifs : logements seniors et familiaux, l'attribution se fait via la demande de logement locatif social (site : demande-logement-social.gouv.fr ou se rendre au guichet du bailleur CLESENCE situé au 51 Rue des Rôtisseurs, 59400 Cambrai). Les attributions auront lieu début 2026 après examen des dossiers.



Association



Artisans de la solidarité

Les bénévoles du Secours Populaire œuvrent chaque jour avec une générosité sans faille pour venir en aide aux personnes en difficulté. Leur engagement est un exemple inspirant de solidarité et de fraternité au sein de notre commune.

Leurs actions ne se mesurent pas seulement en chiffres ou en aides matérielles, mais surtout en sourires retrouvés, en liens recréés, en dignité préservée. C'est grâce à eux que le mot « solidarité » prend tout son sens.

Le marché solidaire

Le marché permet à chacun de faire ses courses comme « monsieur et madame tout le monde ». Il est primordial de ne pas exclure les bénéficiaires.

Pour la somme de 14€ par mois, les bénéficiaires se voient remettre un chèque de 100€. Les prix du marché sont ici divisés par trois. Cela vient en complément de la distribution qui a lieu trois fois par semaine.

✚ Mardi et Vendredi : 14H - 16H30



Bénéficiaire du RSA et bénévole aux Restos du Cœur, Isabelle Libert entame un projet avec l'association Action. Avril 2002, le projet est officiellement lancé, le Secours Populaire voit le jour à Avesnes-les-Aubert. 23 ans plus tard, le projet est devenu une institution et regroupe une dizaine de bénévoles qui aident chaque jour plus d'une centaine de familles.

Qu'il s'agisse de distribuer des denrées alimentaires, d'apporter un soutien moral, d'organiser des actions de collecte ou d'accompagner les plus vulnérables dans leurs démarches, ces femmes et ces hommes donnent de leur temps, de leur énergie, et surtout de leur humanité.

En dehors de la distribution de denrées alimentaires, plusieurs actions sont mises en place : Ramassage dans les supermarchés, Voyage JOV (Journée des Oubliés des Vacances), Opération caddies et cette année une journée du Bonheur, où pas moins de 114 enfants seront emmenés dans un parc d'attraction.

La Municipalité tient à exprimer toute sa reconnaissance à ces bénévoles exemplaires. Ils sont les piliers d'un tissu social plus humain et plus juste. À toutes et tous, un immense merci.

Le Secours Populaire est toujours à la recherche de partenaires, pour récolter des dons. Vous avez envie de venir en aide aux plus démunis, alors n'hésitez pas à contacter Isabelle Libert, le café vous sera offert.

✚ Maison de la Solidarité
39, rue Henri Barbusse - 06.09.43.82.82
Présidente : Mme Isabelle LIBERT

En images



FÊTE DU 1^{ER} MAI

Le jeudi 1^{er} mai fut l'occasion de mettre à l'honneur les récipiendaires lors de la fête des travailleurs ainsi que les cadets de la sécurité civile. Nous leur renouvelons nos félicitations les plus chaleureuses.

COMMÉMORATION

Le 8 mai, notre commune s'est rassemblée pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. Des gerbes ont été déposées avec recueillement sur les tombes des alliés belges et canadiens, sur celle des frères Beauvois, et au Monument aux morts.



DU SOLEIL, UNE BROCANTE !

Le 8 mai, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle brocante, les Avesnois(e)s étaient au rendez-vous.

LES PETITS ONT FAIT LEUR THÉÂTRE

Mardi 13 mai, l'école maternelle « Danielle Casanova » a fait sa première comédie musicale. Grâce à l'engagement des enfants, des enseignantes, des ATSEM et des services civiques, les spectateurs ont pu voyager au travers des contes.



FÊTE DES MÈRES

Une date importante pour toutes les mamans. Ce samedi 24 mai, chaque maman avesnoise a reçu un présent de la part de la Mairie. Plus de 850 cadeaux ont ainsi été distribués dans une ambiance chaleureuse.



UNE APRÈS-MIDI CONVIVIALE ET JOYEUSE

Ce 29 mai, le concours de pétanque organisé par les Pétanqueux d'Avesnes les go a réunit pas moins de 92 équipes. Une belle reconnaissance pour ces passionnés. Le 8 juin, un second concours a permis à tous de se retrouver autour d'un barbecue.





ON SE FAIT UNE PARTIE ?

L'Olympique Club Avesnois a organisé un concours de belote le 16 mai dernier. Une belle réussite, dans une ambiance joyeuse mais sérieuse.

RANDO VÉLO

Le 1^{er} juin, la randonnée Cyclo Vtt Gravel a réuni Cyclistes et marcheurs sur différentes distances de parcours. Soleil et convivialité au rendez-vous.



UN MATCH CARITATIF

Samedi 14 juin, l'association l'Escouade d'Alessio a organisé un match caritatif entre la Sélection du Cambrésis et les Anciens du VAFC. Un moment d'émotion et de convivialité.



L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Comme chaque année, la Municipalité a commémoré l'appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle en 1940.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Quelle belle soirée !

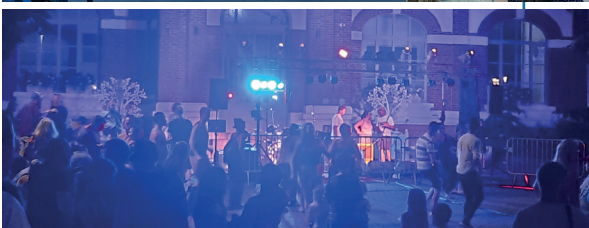
Devant le PMU chez Junior, l'Harmonie Batterie a lancé les festivités dans une ambiance conviviale et festive.

Du côté du Chanzy, le groupe Arpège a enchanté le public avec ses reprises entraînantes et ses sourires communicatifs.

Et sur la place Jean Moulin, le Comité des Fêtes a mis le feu avec Les 10 Michel(le)s, Photo Finish, Rory Gallagher puis DJ Eric a pris le relais pour faire danser petits et grands!

Du monde, du soleil, de la bonne humeur cette édition est une vraie réussite !

Un immense merci à tous les bénévoles, musiciens, techniciens et à vous pour votre présence et votre enthousiasme



REMISE DES CALCULATRICES

Le 26 juin, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice comme cadeau de fin d'année par la Municipalité. Le passage en 6^{ème} reste un moment important, nous leur souhaitons bonne continuation.



SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION AUX POPULATIONS (SAIP)

À la demande de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), les essais mensuels de la sirène d'alerte seront désormais déclenchés par la Préfecture **à 12H** les premiers mercredis du mois **au lieu de 11H45** pour les communes reliées au SAIP. Cette mesure est applicable dès l'essai mensuel du mercredi 2 juillet 2025.



LA POLICE NATIONALE RECRUTE

La Police Nationale recrute des policiers adjoints dans le Nord (59), la Somme (80) et l'Aisne (02). Accessible sans condition de diplôme à partir de 18 ans et jusqu'à 30 ans, vous pouvez devenir policier adjoint dans votre département ou celui de votre choix. De nombreuses affectations et missions sont possibles, police aux frontières, sécurité publique par exemple. Consultez les fiches métiers via **le QrCode**.



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 août 2025 : info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr

CHANGEMENT DE GAZ : PHASE 2

La première phase du projet de changement de gaz par GRDF dans les Hauts-de-France est maintenant terminée.

À partir du mois de juillet 2025, la seconde étape, indispensable afin d'éviter toute éventuelle coupure ultérieure du réseau de gaz, débute, c'est « l'inventaire à domicile ».

GRDF va donc procéder à l'inventaire à domicile des équipements de gaz via un de ses partenaires. Les personnes concernées sont **celles qui n'ont pas réalisé l'auto-inventaire en ligne ou qui ont rencontré des difficultés** lors de la première étape.

Afin que tout ce passe dans les meilleures conditions, la Mairie vous tiendra informé, 3 semaines avant l'intervention, du nom du prestataire engagé par GRDF.



Changement de gaz
Votre commune est concernée

Le gaz H arrive prochainement chez vous

Pour tout savoir sur ce changement, rendez-vous sur changementdegaz.grdf.fr



Quel que soit votre fournisseur.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
GRDF - Société Anonyme au capital de 1 025 000 000 euros - Siège social : 17 rue des Brétons, 91270 Saint-Denis - RCS Boulogne 444 760 511 - Crédit photo : Getty Images - Illustration : TATIANA

BON VOISINAGE

Afin d'apaiser et d'éviter les dérapages, nous tenions à rappeler quelques règles qui relèvent de la responsabilité de chacun.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, **l'entretien de votre terrain** vous incombe. Les arbres ne doivent pas dépasser chez le voisin ou sur le domaine public.

Chaque habitant de la commune doit **entretenir sa devanture**. Ainsi, le trottoir et les ruisseaux, doivent être désherbés. Les feuilles mortes et la neige doivent également être retirées.



Nouveautés

COVER RANGERS, énergie et nostalgie

Début mai 2025, les musiciens du groupe COVER RANGERS ont pris leur marque en ville. Cette association musicale vous propose de retrouver tous vos héros de dessins animés des années 80-90 sur des riffs percutants et des solos enflammés. Ludo, Thomas et Olivier transforment vos événements en véritable machine à remonter le temps !

✉ coverrangers59@gmail.com

f Cover Rangers

ig @coverrangers



LADYMONA TATOUAGE

D'abord Designer textile en dentelle à Caudry, puis enseignante en art depuis 20 ans, elle a décidé de se reconverter et de se consacrer à embellir les personnes qui lui font confiance. Parce que chaque personne est unique, elle met ses 35 ans d'expérience dans le dessin à votre service pour vous offrir un tatouage sur mesure.

✉ ladymona-tatouage@hotmail.com

f Ladymona Tattoo Renaux

ig ladymona.tattoo



JEREMY POTEL IMMOBILIER

Jérémy POTEL, avesnois depuis 14 ans, est un mandataire immobilier indépendant, rattaché à l'agence Amalia. Il vous accompagne de A à Z dans la vente ou l'achat de votre bien, avec rigueur, transparence et efficacité. En tant qu'agent indépendant, il est engagé à vos côtés pour vous offrir un service personnalisé et de proximité, en tenant compte de vos besoins, de vos contraintes et de vos objectifs.

✉ 07 69 31 70 92

f Jeremy Potel Pro

ig jeremypotelpro



Numéros Utiles

Médecin de garde :

03.20.33.20.33

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30

Pompiers : 18

Secours Médical : 15

Gendarmerie : 17

Police Municipale : 06.74.95.81.43

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

CA2C : 03.27.75.84.79

Crèche : 03.27.79.78.21

Mission Locale : 03.27.70.86.59

RAMI-RPE (Relais d'Assistants Maternelles) : 03.27.37.98.74

SIAVED (Point info déchets) : 0.800.77.55.37

Maison Nord Solidarités : 03.59.73.36.50

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Distribution : D'avril à octobre, mardi après-midi, tous les 15 jours, sur convocation.

39 rue Henri Barbusse

Mme Françoise Canonne : 06.80.90.29.43



LE SECOURS POPULAIRE

Maison de la Solidarité

39 rue Henri Barbusse.

Mme Isabelle Libert :

06.09.43.82.82



LE SECOURS CATHOLIQUE

18 rue du Petit Séminaire

59400 - Cambrai - 03.27.81.21.89.



Programme juillet 2025 !

Dimanche 13

21^H Retraite aux Flambeaux

Parc Alamo

22^H Départ du cortège

Parc Alamo - Rue Gabriel Péri - Rue Maurice Thorez - Rue Gabriel Péri - Rue Sadi Carnot - Rue Jacques Duclos - Rue Marcel Paul - Rue des Sarcleurs - Rue Sadi Carnot - Rue des Frères Beauvois - Rue Henri Barbusse - Stade Marcel Danjou

23^H Feu d'artifice

Stade Marcel Danjou

Lundi 14

Place de la République

5^H Réveil en fanfare

Par l'Harmonie Batterie Municipale

15^H-17^H Jeux populaires

Par le Comité des Fêtes

Structures gonflables
10^H-12^H Viens t'entraîner !

Du 18 au 22

Place de la République

Fête communale

Attractions foraines

Vendredi 18

Centre-ville

16^H-22^H Brocante Semi-nocturne

Par l'association « Y s'ront toudis là »

Dimanche 20

9^H Concours de billon

Par les Billonneux Avesnois

15^H Concours de déguisements

Par le Comité des Fêtes

**Bonnes
Vacances !**